

MASSAGUEL

Feuillet d'informations Municipales N°9

Sommaire :

- Edito et info
- Fiscalité et endettement
- Conseils municipaux
- Infos associations



EDITO

Pour ce premier numéro de l'année 2013, je voudrais avec l'ensemble du conseil municipal vous présenter nos meilleurs vœux.

Cette période est aussi l'occasion de dresser un bilan de nos actions menées lors de l'année écoulée.

Après deux années, 2010 et 2011, d'investissements lourds et coûteux, 2012 a été une année plus calme.

L'effort a été porté sur la rénovation de la salle polyvalente construite en 1965 en grande partie par les habitants du village. Cette fois encore c'est avec le concours de bénévoles que les travaux ont été réalisés.

Pour 2013, le projet de construction d'une salle des associations, à l'échelle de notre petite commune, verra le jour.

Ce projet évoqué depuis de nombreuses années permettra aux associations de pratiquer leurs activités dans un lieu plus fonctionnel.

Cette réalisation montre notre attachement au rôle du mouvement associatif et à l'ensemble des bénévoles qui animent la commune.

Que l'année 2013 permette à chacun de s'épanouir et de trouver sa place au sein de notre village, dans la convivialité.

Le Maire et le Conseil Municipal

AGENDA

- Collecte des matériaux ferreux le mercredi 6 mars: s'inscrire en mairie.
- Mercredi 8 mai à 11h30 commémoration de l'armistice de 1945
- Jeudi 9 mai: tournoi des écureuils
- Vendredi 10 mai: soupe aux fromages organisée par le club du 3ème âge.

INFO

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la commune doit proposer des activités périscolaires de type sportives, artistiques, culturelles, littéraires, ateliers numériques, etc...

Les personnes intéressées pour animer ces activités peuvent venir à la mairie pour plus d'informations.

SITE INTERNET

www.massaguel.fr

Vous pourrez vous inscrire sur le site pour recevoir les news ainsi que le bulletin municipal.

LES IMPOTS LOCAUX

En 2011, le total des impôts locaux perçus par la commune de Massaguel se montait à : **63 000 €**.

Les impôts locaux sont l'addition de :

- la taxe d'habitation
- la taxe foncière du bâti
- La taxe foncière du non bâti

En 2011, par rapport aux 437 habitants de Massaguel, cela représente **145 € par habitant**.

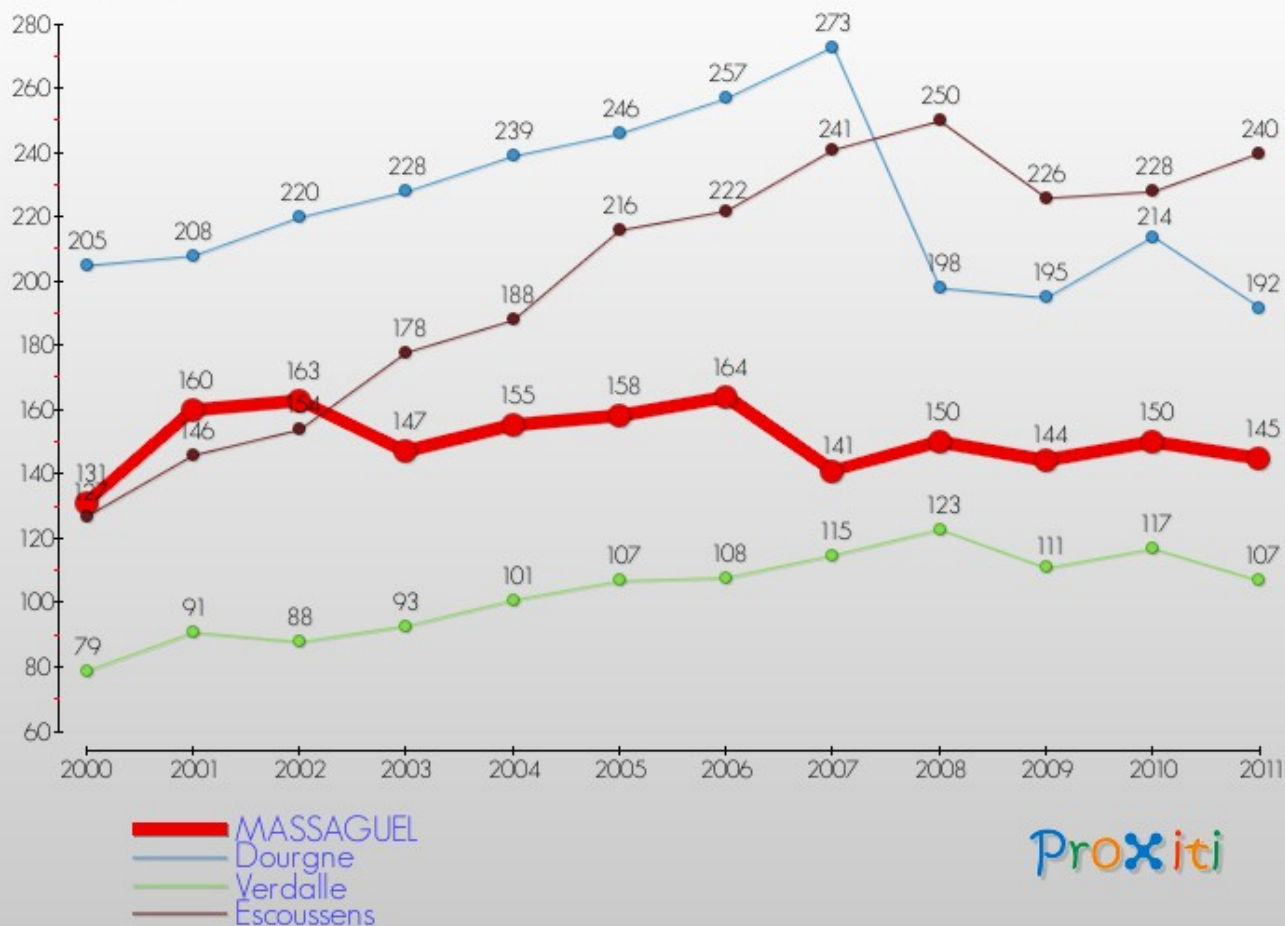
A noter : la valeur moyenne des impôts locaux dans les communes françaises similaires à Massaguel était de 234 € par habitant.

A Massaguel, les impôts locaux par habitant sont donc **plus bas de 38.03 %** par rapport aux communes similaires.

Vous trouverez ci-dessous des graphiques qui vous permettent de comparer le niveau des impôts locaux de Massaguel avec les communes voisines.

Evolution des Impôts locaux par Habitant

(en € et par an)



L'ENDETTEMENT

En 2011, le montant total de la dette pour la commune de Massaguel était de : **92 000 €**.

Si l'on rapporte cette dette au total des rentrées d'argent de la commune (que l'on nomme produits de fonctionnement) et qui étaient de 227 000€ en 2011, elle représente : **40.53% des revenus annuels**

A Massaguel, le montant est **en baisse de 12.38 %** par rapport à 2010.

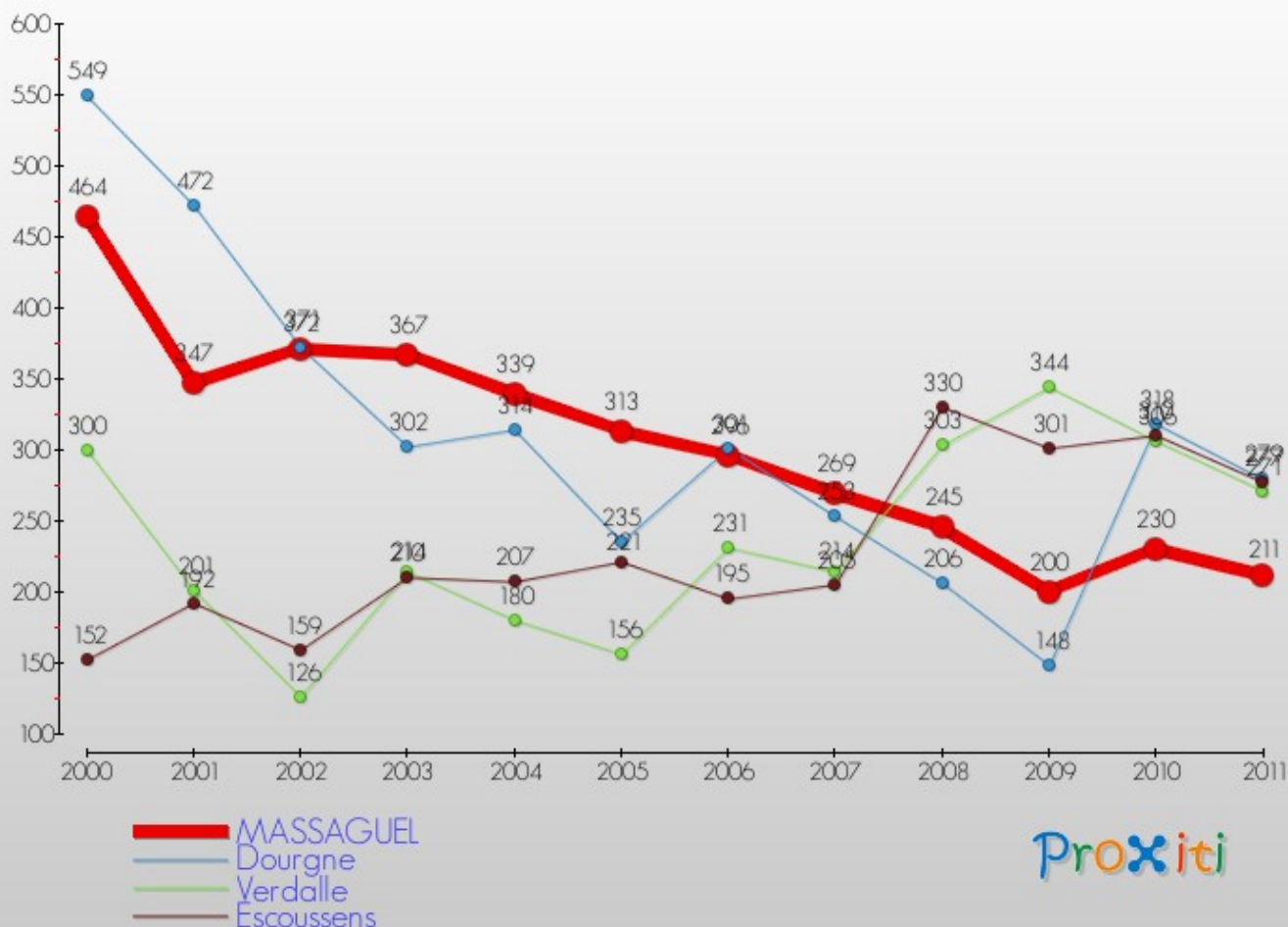
Massaguel est donc en train de se désendetter.

En 2011, par rapport aux 437 habitants de Massaguel, le poids de cette dette représente **211 € par habitant**.

A noter : la valeur moyenne d'endettement par habitant des communes françaises similaires à Massaguel était de 493 € .

A Massaguel, la dette due par habitant de la commune en 2011 est donc **moins élevée de 57.2 %** que pour des communes similaires.

Evolution du Montant de la Dette par Habitant (en €)



1) Dématérialisation des actes

L'association des maires propose la dématérialisation des actes pour un coût annuel de 56 € HT. Après avoir exposé les différentes conventions le conseil municipal vote pour la dématérialisation des actes ainsi que pour les budgets de la commune. Une délibération et 2 conventions devront être établies (une pour l'association des maires et l'autre pour la sous-préfecture)

2) Banc salle de Sport

Le sol de la salle de sport venant d'être refait le Maire expose la nécessité de remplacer les bancs actuels par du matériel neuf et plus léger afin d'éviter d'endommager le nouveau revêtement. Le conseil municipal vote pour l'achat de 5 bancs pliants au prix de 55€HT/banc

3) Communauté de Communes Sor et Agout

Fêtes de village

Si besoin, la CCSA mettra à disposition une benne auprès des communes en cas de repas, vide grenier ou autre manifestations générant une grosse quantité de déchets. La mise à disposition, l'enlèvement, le nettoyage de la benne, ainsi que le coût de traitement des déchets, seront à la charge de la CCSA. Il faut que les organisateurs, mairie associations, s'inscrivent et communiquent auprès des personnes qui devront porter les déchets dans la benne.

Petite enfance

Il est proposé de poursuivre le partenariat engagé depuis plusieurs années avec la CCSA et la CCPC, dans le cadre d'une réciprocité de services concernant les structures d'accueil de petite enfance, pour les enfants fréquentant les établissements hors territoires. Un quota d'heures annuel est ainsi défini avec chaque communauté de communes pour le financement par ces dernières des heures effectuées par des familles de leur territoire dans les crèches de la CCSA ; le même quota d'heures est attribué à la communauté de communes pour les enfants de son territoire fréquentant les structures d'accueil de Pays d'Agout et Cocagne

5) Remplacement ordinateur

Suite au sinistre concernant l'ordinateur de la mairie du à l'orage du 29 août un devis a été demandé à la société IT CENTER. Le conseil municipal approuve le devis et vote l'achat du nouvel ordinateur qui sera remboursé par l'assurance.

6) Pré rapport d'expertise concernant la toiture de la salle de sport.

Monsieur PERIL (expert) note que les désordres rendent l'ouvrage impropre à sa destination et qu'à long terme la corrosion sera préjudiciable pour la tenue de l'ouvrage. Ces désordres sont dus à l'absence de la nervure de la tôle au niveau de la retombée couvrante. Pour l'expert judiciaire il s'agit là d'une non conformité du produit livré qui engage la responsabilité de MIDI ACIER PROFIL (négoce), de l'entreprise MIC (poseur). Le coût des réparations est estimé à 22 604 € TTC si la solution de reprise validée par l'APAVE et effectuée sur la zone de test par la SARL MIC est étendue (reprise par capota-ge des nervures des panneaux de toiture)

Réunion du conseil municipal

7) Surveillance cantine scolaire

Le Maire fait le compte rendu de la réunion avec les délégués des parents d'élèves concernant le nombre croissant d'inscriptions à la cantine. Après discussions le conseil municipal décide d'octroyer à Mme Sandrine Bonnet, l'aide d'une personne à partir de 16 inscrits. L'enseignante s'est proposée et après accord de l'éducation nationale elle prendra ses fonctions en décembre et sera rémunérée 11€66 de l'heure, qui correspond au taux maximum.

8) Modification sentier de la Capelette

Le conseil général demande le vote d'une délibération concernant la modification du sentier de la Capelette. La majorité du conseil municipal demande des informations complémentaires avant de statuer.

9) Questions diverses

- Le taux de la taxe d'aménagement (TA) reste inchangé: 3%
- Pose d'une fibre optique entre Dourgne et Verdalle le long de la D50
- Différents avis, observations et réserves ont été formulés par l'ARS, la DDT et le SDIS concernant le PLUI.
- Les parents d'étudiants de Massaguel ont envoyé à monsieur CARCENAC (Président du Conseil général) un courrier de mécontentement par rapport aux trajets de la ligne TARN bus N° 761 demandant une modification de trajet.

Séance du 27 novembre 2012

1) Gouvernance Communauté de communes

A partir du 1^{er} janvier 2013, un nouveau territoire sera mis en place avec 26 communes. Les 26 communes doivent décider de la représentativité au sein du conseil communautaire.

Trois propositions sont évoquées :

- 4 délégués par commune composition actuelle à 13 communes, soit 104 délégués pour 26 commune. Cette représentativité semble exagérée pour un territoire de moins de 15 000 habitants
- 2 délégués par commune
- Un nombre de délégués fonction du nombre d'habitants des communes

Après discussion, Le conseil délibère pour 2 délégués par commune.

2) Dossier Flament

Monsieur Flament a fait part de sa décision de réintégrer son poste, comme il en a le droit. Cette reprise prendra effet fin février au terme de sa mise en disponibilité. Une visite médicale préalable est prévue par la loi suivie d'un entretien en mairie.

3) Plan communal de sauvegarde

La nouvelle Préfète du Tarn, a relancé les communes pour la rédaction du PCS. Ce document a pour but de définir les actions à mener sur la commune dans le cas de catastrophe naturelle.

Le conseil municipal prend une délibération pour lancer la procédure du PCS.

4) Multiservice : courrier de l'ADM81

En réponse au courrier de la mairie sur le rachat anticipé du crédit bail, l'association des Maires et élus du Tarn précise que dans cette affaire le plus important reste l'avenir du multiservice. Dans le cas de la fermeture de l'activité commerciale, « toute l'économie du contrat s'en trouverait bouleversée, car les aides publiques n'ont pas été apportées pour satisfaire des intérêts privés, mais pour contribuer au maintien d'un service à la population ». Lors du rachat, des dispositions et des engagements devront être notifiés en ce qui concerne l'avenir du service

5) Amicale bouliste de la Montagne Noire

Un courrier du Président de l'amicale, monsieur Philippe Alberto, nous informe du souhait d'organiser (en accord avec le Président de la MJC) le concours de pétanque de la fête du village ainsi que les concours nocturnes de l'été.

Le conseil municipal donne son accord pour ces manifestations, une réponse par courrier leur sera adressée.

6) Chemin d'en Dardet

Le propriétaire d'En Dardet nous a fait part du souhait d'acheter une partie du chemin communal qui dessert sa propriété.

Il est décidé, avant de se positionner, d'aller sur place pour en discuter. Une enquête publique, à la charge du propriétaire, devra être diligentée avant toute transaction.

Séance du 15 décembre 2012

1) Gouvernance de la nouvelle Communauté de communes

Lors d'une précédente réunion du bureau de la communauté, il a été proposé, pour les communes de moins de 1000 habitants, une représentativité de 2 délégués. Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour 2 délégués titulaires (Michel ORCAN et Pascale VAISSIERE) et 2 délégués suppléants (Michel GUARDIOLA et Eliette CAMIN)

2) Entretien de la salle polyvalente

Suite à la rénovation du sol de la salle il est proposé un contrat de 1h30 par semaine à Alexandre CANO pour balayer et laver la salle. Le conseil municipal approuve cette proposition.

3) Achat d'une lame de déneigement

En accord avec les communes de SAINT AVIT et VERDALLE il est envisagé l'achat en commun d'une lame de déneigement. Le coût pour la commune serait de 1467 €, le travail serait réalisé par Monsieur Bruce Mitchell, celui-ci devra réaliser l'adaptation sur son tracteur. Après discussions le Maire est autorisé à signer les conventions avec les deux communes et l'artisan.

4) Modification chemin de randonnée

Nous avons reçu un courrier du Conseil général pour nous positionner sur la modification d'un chemin de randonnée (sentier de la Capelette) qui serait pris en charge (balisage et entretien) par le Conseil général.

Le courrier fait état de l'accord des propriétaires concernés ; après information ce n'est pas le cas. Le conseil est d'accord sur le principe pour les secteurs communaux mais conditionne sa décision à l'accord des autres propriétaires.

5) Courriers de Monsieur TRAVERS

Monsieur Travers, propriétaire à Massaguel rue de l'Eglise nous a écrit pour un problème d'odeur dans son logement suite aux travaux d'assainissement collectif. Ce phénomène est fréquent lors de ce type de travaux, les réseaux devenant étanches et les odeurs remontant dans les habitations par les installations (évier, tuyauterie...) n'ayant pas de siphon. Monsieur Travers affirme que l'entreprise a enlevé un siphon sous son évier. Après visite et constat avec l'entreprise OULES, cette hypothèse est impossible puisque l'évier en question est encastré dans un mur, et que ce mur n'a pas été touché. Un courrier d'explication lui sera envoyé.

6) Visite de la nouvelle Préfète

Le 07 décembre 2012 Madame Josiane CHEVALIER Préfète du Tarn, nouvellement désignée, a rencontré les élus du canton. Lors de cette entrevue chaque maire a présenté sa commune et abordé certains points particuliers. Pour Massaguel, le maire a évoqué la réforme des rythmes scolaires avec les problèmes financiers et organisationnels pour les petites communes rurales. Autre sujet évoqué, le périmètre de sécurité de la source de « Bergieu » et l'obligation de réaliser un chemin d'accès. Sur ce dernier point la préfète et le sous-préfet ont été de l'avis du conseil municipal (opposé à la réalisation d'un chemin) et ont promis de suivre ce dossier.

7) Bornage terrains

Nous avons reçu un devis pour le bornage relatif au jugement du tribunal d'instance de Castres. Ce devis ne correspond pas à la décision du tribunal : la demande de l'alignement située en bordure de la voie communale VC n°2 ne devant pas être pris en compte. Un courrier en ce sens, sera envoyé à Monsieur DURAND afin de réaliser un nouveau devis.

LES ASSOCIATIONS

COMPTE RENDU DE L'AG MJC 2012

Rapport d'activités :

** Randonnée

Jacky Marco fait un compte-rendu sur l'année et signale qu'il y a moins de participants sur cette activité depuis l'entente avec Soual : n'hésitez pas à vous informer et à participer.

En avril 2012, Massaguel (avec Soual) a organisé une randonnée sur la semaine à HYERE

Info: petites randonnées tous les jeudis à partir de 13h30

LES ASSOCIATIONS

**** Yoga**

Une quarantaine de participants pour cette activité contre 44 l'année dernière. L'activité existe depuis 15 ans, elle est décentralisée à Verdalle faute de salle à Massaguel : problème réglé très bientôt
Répartition: 40% de Massaguelois, 20% de Verdallais, 20% de Dourgnols et 10 % autres communes, Cours homogènes dans l'ensemble, ambiance sympa et agréable. (voir Jacky MARCO ou Christian GIEUSSE pour inscriptions)

**** Chorale**

33 choristes l'an passé contre 28 (baisse des hommes) cette année à la Chanterelle.

Les répétitions ont lieu le mercredi soir de 20h30 à 22h30, l'assiduité et le travail des choristes permettent d'enrichir le répertoire par 10 nouveaux morceaux et leurs concerts sont donnés le plus souvent au profit d'œuvres caritatives.

Mr Martinez remercie la municipalité pour les photocopies des partitions.

**** Art floral**

Cathy Séverac prévoit cette année de se retrouver une à deux fois par trimestre. Cette activité propose la confection d'une grande composition au moment de l'exposition pour réunir également l'art et les fleurs.

Les personnes désirant participer à cette activité peuvent contacter Cathy.

**** Comité des fêtes**

La fête du mois de juillet s'est bien déroulée mais nous déplorons une baisse d'effectif. Nous remercions Mme. et Mr. Milhet pour leur menu.

Le vide-grenier a été annulé à cause de la pluie. Nous cherchons des idées pour élaborer une fête plus attrayante, toujours en collaboration avec les autres associations. Nous remercions les parents d'élèves pour leur collaboration.

**** Volley-ball**

Pascale Vaissiere fait un point sur la fusion avec Castres qui se déroule pour le mieux depuis 2 ans, avec cette année plus de 180 licenciés. De superbes résultats pour les jeunes dans les championnats de Midi-Pyrénées. L'ascension des garçons de N2 en N1: champion de France pour la deuxième année consécutive.

**** Projets futurs**

- Tennis: doit être repris par la MJC.
- VTT projet avec Pascal et Cédric.
- Exposition d'art : Monique Guardiola veut bien succéder à Madame Cabrol mais demande à la MJC de l'aider pour trouver d'autres formes d'art en plus de la peinture.

**** Tendre Oreille**

L'association est venue se présenter : elle propose son 3^{ème} stage aux enfants de Massaguel et autres villages pendant les vacances autour du Cristal Bachet. Elle présente d'autres activités toujours en lien avec la musique et le son: un projet pour Noël avec l'école de volley-ball et bien plus encore....